

DISTILLERIE DU LOGIS

**Dossier de Demande
d'Autorisation d'Exploiter**

Distillation et stockage
d'alcools de bouche

MERIGNAC (16)

Pièce n° 2

Résumé non technique

	EODD Ingénieurs Conseils
	Zone des Pêcheurs d'Islande - 10 rue de Paimpol
	17300 ROCHEFORT
	Tél : 05 46 27 00 04
	Fax : 05 46 27 10 96
	Mail : c.musset@eodd.fr

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	Cédric MUSSET	Fabien COUDRE	29/05/2017	Établissement

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION GENERALE	5
1.1	IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT	5
1.2	LOCALISATION DE L'INSTALLATION	5
1.3	OBJET DU DOSSIER	5
1.4	ORGANISATION GENERALE	6
2.	NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES PROJETEES	7
3.	DESCRIPTION DU SITE	10
3.1	SITE	10
3.2	DESCRIPTION DES MOYENS COMMUNS A L'ETABLISSEMENT	10
3.2.1	<i>Réseau et installations électriques</i>	10
3.2.2	<i>Réseaux d'eau</i>	10
3.2.3	<i>Réseau gaz</i>	10
3.2.4	<i>Chauffage des locaux</i>	10
3.2.5	<i>Dispositif de refroidissement</i>	11
3.2.6	<i>Transmissions</i>	11
3.3	FLUX PRODUITS	11
3.3.1	<i>Matières premières</i>	11
3.3.2	<i>Matières sortantes</i>	11
3.3.3	<i>Eau de ville</i>	11
3.3.4	<i>Electricité</i>	11
3.3.5	<i>Gaz</i>	12
3.3.6	<i>Fuel</i>	12
4.	ETUDE D'IMPACT	13
4.1	SYNTHESE DE L'ETAT INITIAL	13
4.2	SYNTHESE DES EFFETS SUR PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT, DES MESURES PROJETEES ET DES EFFETS RESIDUELS	15
4.3	VOLET SANITAIRE	19
4.4	SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET PERFORMANTIEL	19
4.4.1	<i>Suivi du rejet des eaux pluviales</i>	19
4.4.2	<i>Suivi du bruit</i>	19
4.4.3	<i>Suivi des déchets</i>	20
4.5	EFFETS CUMULES AVEC D'AUTRES EFFETS CONNUS	20
5.	ETUDE DE DANGERS	21
5.1	POTENTIELS DE DANGERS IDENTIFIES	21
5.2	SCENARII D'ACCIDENT IDENTIFIES	21
5.3	SYNTHESE DE L'EVALUATION DES CONSEQUENCES DES EVENEMENTS REDOUTES	22
5.4	SYNTHESE DE L'ANALYSE DE RISQUE	23
5.5	SYNTHESE DES MOYENS D'INTERVENTION ET DES MESURES COMPENSATOIRES	24
5.6	ECHÉANCIER ET COÛTS DES INVESTISSEMENTS DE SECURITE	25

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ORGANIGRAMME DE L'ENTREPRISE	6
FIGURE 2 : RAYON D’AFFICHAGE DE 2 KM.....	9

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TABLEAU DE CLASSEMENT NOMENCLATURE DES ICPE - SITUATION PROJETEE.....	8
TABLEAU 2 : FLUX ANNUELS ET QUANTITES DE MATIERES PREMIERES	11
TABLEAU 3 : FLUX ANNUELS ET QUANTITES DE PRODUITS SORTANTS	11
TABLEAU 4 : SYNTHESE DE L’ETAT INITIAL	15
TABLEAU 5 : IMPACTS ET MESURES EN PHASE D’EXPLOITATION.....	18
TABLEAU 6 : VALEURS REGLEMENTAIRES EN MATIERE D’EMISSIONS SONORES EN LIMITE DE PROPRIETE.....	19
TABLEAU 7 : VALEURS REGLEMENTAIRES EN MATIERE D’EMISSIONS SONORES DANS LES ZER	19
TABLEAU 8 : IDENTIFICATION DES POTENTIELS DE DANGERS DU PROJET.....	21
TABLEAU 9 : EVENEMENTS REDOUTES APRES IDENTIFICATION DES SCENARIOS ACCIDENTELS	21
TABLEAU 10 : DISTANCES D’EFFETS DES PHENOMENES D’INCENDIE	22
TABLEAU 11 : DISTANCES D’EFFETS DES PHENOMENES D’EXPLOSION DE CUVES D’ALCOOLS	23
TABLEAU 12 : GRILLE D’ACCEPTABILITE AVEC PRISE EN COMPTE DES BARRIERES.....	23
TABLEAU 13 : ECHEANCIER DES INVESTISSEMENTS SECURITE	26

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

Raison sociale	:	DISTILLERIE DU LOGIS
Forme juridique	:	SAS
Adresse	:	Lieu-dit Prairie MARVAUD 16200
Capital	:	1 224 258 €
Dirigeant	:	Philippe SABOURAUD
Téléphone	:	05 45 35 82 83
Télécopie	:	-
Code NAF	:	1101Z (production de boissons alcooliques distillées)
Activité	:	Distillation des vins pour la fabrication des eaux de vie de cognac ; toutes opérations de courtage sur les eaux de vie de cognac ; tout négoce en demi-gros, gros ou détail des moux, vins, pineaux, eaux de vie de cognac ; négoce de matériel neuf et occasion viti-vinicole. L'import, l'export de produits et denrées alimentaires solides ou liquides. La fourniture de prestations techniques, de formation, de conseil ou autres de toute nature telle que le transfert de technologie.
Registre du commerce	:	527 250 120 RCS Saintes
Numéro de SIRET	:	388 196 743 00016
Année de création	:	1992
Chiffre d'affaires en 2015	:	1 008 000 €
Horaires Exploitation	:	Période de distillation – 24h/24h (140 jours) Période hors distillation : 8h00 – 17h (140 jours)
Horaires Administratives	:	8h30 - 13h & 14h – 17h30 (16h30 le vendredi)
Nb de jours de travail/an	:	280

1.2 LOCALISATION DE L'INSTALLATION

La DISTILLERIE DU LOGIS est implantée sur la commune de MERIGNAC, au lieu-dit « Prairie MARVAUD ». La commune de MERIGNAC est située dans le département de la Charente (16), à 23 km à l'Ouest d'Angoulême

1.3 OBJET DU DOSSIER

Ce dossier fait suite à différents échanges avec l'administration et le SDIS. Il vise la régularisation de la situation administrative de l'entreprise, notamment suite aux dernières modifications des installations. La réorganisation des installations de stockage et un projet de construction destiné au stockage

d'alcools nécessite la réalisation de ce dossier de demande d'autorisation d'exploiter, afin de permettre une évaluation précise des dangers et inconvénients pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1 du Code de l'Environnement.

Le présent dossier a pour but de présenter la situation administrative du site, de décrire le site dans sa configuration projetée et d'analyser son impact sur l'environnement, ainsi que les risques qu'il présente pour les tiers et l'environnement.

1.4 ORGANISATION GENERALE

L'organisation de la société se décline selon l'organigramme ci-après.

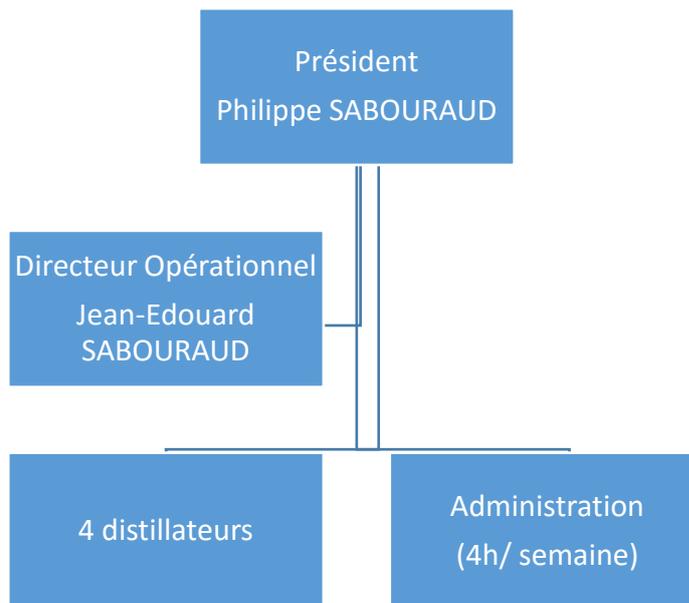


Figure 1 : Organigramme de l'entreprise

2. NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES PROJETEES

La DISTILLERIE DU LOGIS est productrice de Cognac depuis le début des années 1990.

Les activités exercées à MERIGNAC sont principalement les suivantes :

- distillation d'alcools,
- stockage d'alcools de bouche,
- stockage de vin,

Le projet présenté dans ce dossier de demande d'autorisation d'exploiter nécessite :

- la construction d'une réserve d'eau de 750 m³ pour sécuriser les installations de stockage d'alcools ;
- la construction d'un chai et la réalisation de voiries associées ;
- l'aménagement d'aires de dépotage.

Le projet de la DISTILLERIE DU LOGIS vise entre autres à l'amélioration de la sécurité de son site par l'aménagement de bâtiments existants (murs coupe-feu) et la construction d'un nouveau bâtiment de stockage, la création des aires de dépotage et la mise à niveau des réserves d'eau d'incendie,

A noter que les aménagements suivants sont prévus :

- mise en place d'un mur coupe-feu entre le stockage existant et la distillerie
- mise en place de deux accès sur chaque bâtiment de stockage
- installation d'une porte coupe-feu dans le local distillateur
- construction d'un mur de protection pour la citerne de gaz
- sur le nouveau bâtiment de stockage, les poteaux seront protégés pour une stabilité au feu de 30 minutes
- mise en place d'une collecte des débordements vers une zone creusée

Le classement des installations et activités de l'entreprise aux termes du projet est présenté dans le tableau suivant.

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime (1)
4718-2 (anciennement 1412-2b)	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 (y compris GPL et biogaz affiné, lorsqu'il a été traité conformément aux normes applicables en matière de biogaz purifié et affiné, en assurant une qualité équivalente à celle du gaz naturel, y compris pour ce qui est de la teneur en méthane et qu'il a une teneur maximale de 1% en oxygène) La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant 2. supérieure ou égale à 6 t mais inférieure à 50 t	35 t	DC

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime (1)
2250 - 2	Production par distillation des alcools d'origine agricole, eaux-de-vie et liqueurs. La capacité de production exprimée en alcool absolu étant supérieure à 500 l/j	18 alambics de 25 hl charge soit 450 x 30/50 = 270 hl d'AP/j	E
2251-B - 2	Vins (préparation, conditionnement de) La capacité de production étant : B2. supérieure à 500 hl/an mais inférieure ou égale à 20 000 hl/an	5 cuves de 500hl 3 cuves de 390 hl 2 cuves de 362 hl 4 cuves de 54 hl	D
4755-2.a	Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants (distillats, infusions, alcool d'origine agricole extraneutre rectifié, extraits et arômes) présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables 2. lorsque le titre alcoométrique volumique est supérieur à 40% : a. la quantité susceptible d'être présente étant	Cuves extérieures 80 m ³ Chai de 612 m ² : 600 m ³ Chai de 300 m ² : 440 m ³ Total 1 120 m ³	A 2 km (2)

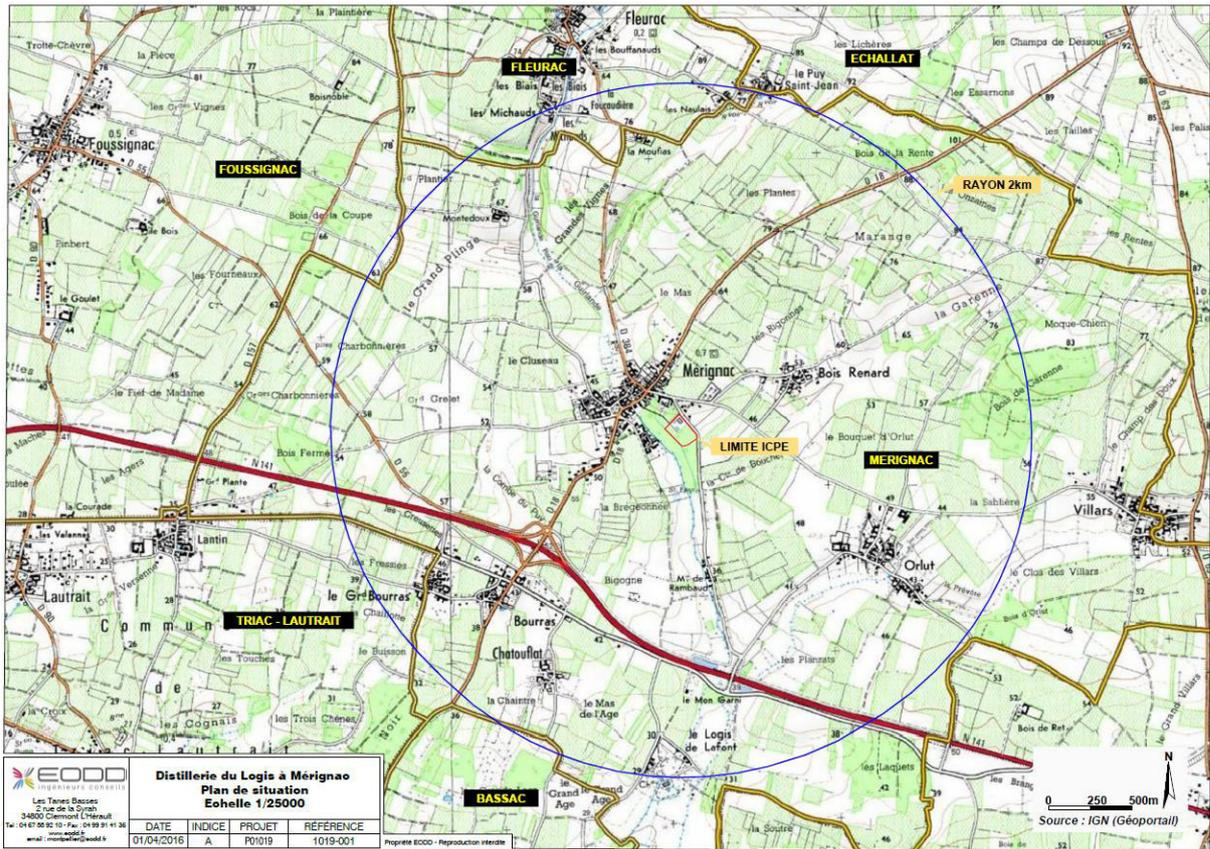
(1) A : Autorisation D : Déclaration DC : Déclaration avec contrôle E : Enregistrement
(2) Rayon d'affichage

Tableau 1 : Tableau de classement nomenclature des ICPE - Situation projetée

Le rayon d'affichage à retenir pour l'enquête publique sera de 2 km. Les communes concernées par ce rayon seront :

- MERIGNAC
- ECHALLAT
- FLEURAC
- FOUSSIGNAC
- TRIAC-LAUTRAIT
- BASSAC

Le plan à l'échelle au 1/25 000^e est présenté dans la pièce n°7 du DDAE : « Plans ».



Source : EODD à partir de l'IGN

Figure 2 : Rayon d'affichage de 2 km

3. DESCRIPTION DU SITE

3.1 SITE

La DISTILLERIE DU LOGIS dispose de plusieurs bâtiments implantés sur des parcelles au centre le MERIGNAC, au lieu-dit « Prairie MARVAUD ».

Le site comprend plusieurs structures dont :

- la distillerie et le local distillateur à l'entrée du site avec son quai de chargement et déchargement associé.
- un hangar agricole

En extérieur, le site comporte :

- un stockage de gaz de 35 t pour le fonctionnement des alambics,
- une unité pour la production de froid,
- une cuverie extérieure de 8 cuves pour le stockage des vins,
- une cuverie extérieure de 5 cuves pour le stockage des alcools,
- un bassin de 4000 hl pour le stockage des vinasses,
- un bassin pour le stockage des eaux tièdes de 400 hl

3.2 DESCRIPTION DES MOYENS COMMUNS A L'ETABLISSEMENT

3.2.1 RESEAU ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES

L'entreprise est alimentée par un transformateur à l'extérieur du site.

L'ensemble des installations électriques est contrôlé annuellement par un organisme agréé.

3.2.2 RESEAUX D'EAU

Eau potable :

L'alimentation en eau potable est réalisée par l'adduction d'eau potable.

Eau incendie :

La Distillerie du Logis dispose d'un bassin de 750 m³ d'eau au Sud-Est des installations.

Eaux usées :

Actuellement l'entreprise dispose d'une fosse septique en bordure Ouest du site.

Eaux industrielles :

Le site dispose d'un bassin de collecte des vinasses et autres eaux de lavage produites sur le site.

Eaux pluviales :

Les eaux pluviales sont infiltrées sur la propriété.

3.2.3 RESEAU GAZ

Le site dispose d'une citerne de propane de 35 tonnes située à l'entrée du site.

3.2.4 CHAUFFAGE DES LOCAUX

Les locaux sont chauffés grâce à la chaleur produite par les alambics.

3.2.5 DISPOSITIF DE REFROIDISSEMENT

Le froid est produit par un dispositif fonctionnant en circuit semi-fermé. Les eaux chaudes sont collectées dans une cuve enterrée de 600 hl puis passent dans un aéroréfrigérant. Elles passent si besoin dans un compresseur frigorifique.

Elles sont ensuite stockées dans une cuve de 60 hl refroidie en circuit semi-fermé par le groupe froid.

3.2.6 TRANSMISSIONS

Les alarmes sont télétransmises à trois personnes : le Président de la DISTILLERIE DU LOGIS, son Directeur Opérationnel et une personne d'astreinte.

3.3 FLUX PRODUITS

Les tableaux suivants présentent les flux de produits maximums de l'entreprise.

3.3.1 MATIERES PREMIERES

Matières premières / produits entrants	Flux max annuel	Quantité max en stock
Vins pour distillation	85 000 HI	4 606 hl
Gaz	300 t	35 t

Tableau 2 : Flux annuels et quantités de matières premières

3.3.2 MATIERES SORTANTES

Produits sortants	Flux max annuel	Production maximale
Alcools de bouche	8 000 hl	8 000 hl

Tableau 3 : Flux annuels et quantités de produits sortants

3.3.3 EAU DE VILLE

La consommation annuelle d'eau de ville est de 200 m³.

La consommation journalière maximale est estimée à 2 m³.

La consommation d'eau de ville est uniquement liée aux installations sanitaires.

3.3.4 ELECTRICITE

La consommation annuelle d'électricité est de 114 000 kWh.

3.3.5 GAZ

Le gaz est utilisé pour l'alimentation des brûleurs des chaudières. La consommation annuelle est estimée à 300 t de propane.

3.3.6 FUEL

L'entreprise n'a pas de stockage de fuel.

4. ETUDE D'IMPACT

4.1 SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL

Le tableau suivant synthétise les enjeux et les contraintes identifiées dans l'étude d'impact

Thème	Identification des enjeux et contraintes	Sensibilité
1. Le site et le projet		
Localisation géographique	Sur la commune de MERIGNAC Le long de la rue du Moulin, à proximité de la D18	Nulle
Localisation cadastrale	Parcelles 806, 808,809, 810, 812, 813, de la section D.	
Description de l'activité	Cf. pièce n°3 du dossier « Descriptif technique du projet ».	
Statut ICPE	Cf. pièce n°1 du dossier « Dossier administratif ». Contraintes à prendre en compte.	
2. Données d'urbanisme		
Groupement / collectivité	Commune de MERIGNAC intégrée à la Communauté d'agglomération de Jarnac	Nulle
Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)	Pas de SCOT	Nulle
PLU	PLU élaboré le 31/12/ 2012. Site en zone A et N	Faible
Servitudes	A proximité immédiate du site : servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau ou compris dans l'emprise des cours d'eau : le site se trouvant à 50 m de la Guirlande, aucune prescription n'est à prendre en compte concernant cette servitude. Site dans un périmètre de protection des monuments historiques inscrits à l'inventaire des monuments historiques : il s'agit de l'Eglise Saint-Pierre située à 280 m au nord-ouest de la DISTILLERIE DU LOGIS. Pas de prescription particulière. Site et commune entière situés dans les servitudes aéronautiques de dégagement correspondant à un cercle de 24 km de rayon autour de l'aérodrome Cognac-Chateaubernard. La prescription relative à l'altitude maximale des constructions est respectée.	Nulle
Maîtrise foncière	Site appartenant à la SEDA	Nulle
Occupation du sol	Site localisé dans une zone agricole, le long d'une petite rue pas très excentré du centre-ville. Entourée de terres viticoles et agricoles 1 ^{ères} habitations à 10 m.	Modérée

Thème	Identification des enjeux et contraintes	Sensibilité
3. Milieu humain		
Population	Stagnation / décroissance démographique. 743 habitants selon recensement 2012.	Faible
Contexte économique local	Faible attractivité	Nulle
Agriculture	97 % du territoire AOC, AOP et IGP.	Faible
Patrimoine	Site inclus dans le périmètre de protection de monument historique de l'Eglise Saint-Pierre, pas de règlement associé ni de covisibilité. Site non inclus dans une ZPPAUP.	Nulle
Établissements Recevant du Public (ERP)	ERP à partir de 320 m du site.	Nulle
Accès et trafic	Site localisé au centre de MERIGNAC Site facilement accessible par la D18 puis rue du Moulin.	Faible
4. Milieu physique		
Climatologie	Climat océanique. Amplitude thermique annuelle : 8,6 °C. Température moyenne annuelle : 13,3 °C. Pluviométrie plutôt faible. Prédominance des vents d'Ouest et Nord-Est.	Nulle
Topographie	Site présentant une pente Sud-Ouest 41 m NGF.	Nulle
Géologie	Les installations se situent sur des formations du Jurassique supérieur juste à proximité de formations quaternaire : des alluvions Terres de groie sur sous-sol calcaire, sols argileux imperméable reposant sur sous-sol perméable.	Nulle
Hydrogéologie	Nappe alluviale à environ 4 m de profondeur. Masse d'eau souterraine au droit du projet : bon état quantitatif, état chimique mauvais	Fort
Eaux superficielles	La rivière La Guirlande traverse MERIGNAC et passe à proximité du site. Elle présente un bon état chimique et écologique.	Fort
Exploitation des masses d'eau	Il n'existe pas d'ouvrage d'alimentation en Eau potable sur la commune. Le site est compris dans le périmètre de protection éloigné captage d'eau de la prairie de Triac.	Faible
SDAGE, SAGE, contrats, plans	Site concerné par le SDAGE Adour-Garonne et le SAGE du bassin versant de la Charente	Nulle

Thème	Identification des enjeux et contraintes	Sensibilité
Qualité de l'air	Bonne qualité de l'air. Impacts sur l'air identifiés : transports routiers, activités agricoles, secteur résidentiel/tertiaire.	Faible

Tableau 4 : Synthèse de l'état initial

4.2 SYNTHÈSE DES EFFETS SUR PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT, DES MESURES PROJETÉES ET DES EFFETS RÉSIDUELS

Le tableau suivant présente la synthèse des impacts potentiels des installations existantes et projetées, les mesures projetées par l'exploitant et les impacts résultats.

La synthèse ci-dessous apporte une précision sur le type d'impact (direct, indirect, temporaire ou permanent) et indique le montant des mesures proposées pour supprimer, réduire ou compenser les impacts du projet sur l'environnement, dans la mesure du possible.

Légende du tableau

Légende		Niveau d'enjeux		Niveau d'impact	
D	Direct	Nul		Positif	
I	Indirect	Faible		Nul	
T	Temporaire	Moyen		Faible	
P	Permanent	Fort		Moyen	
		Majeur		Fort	

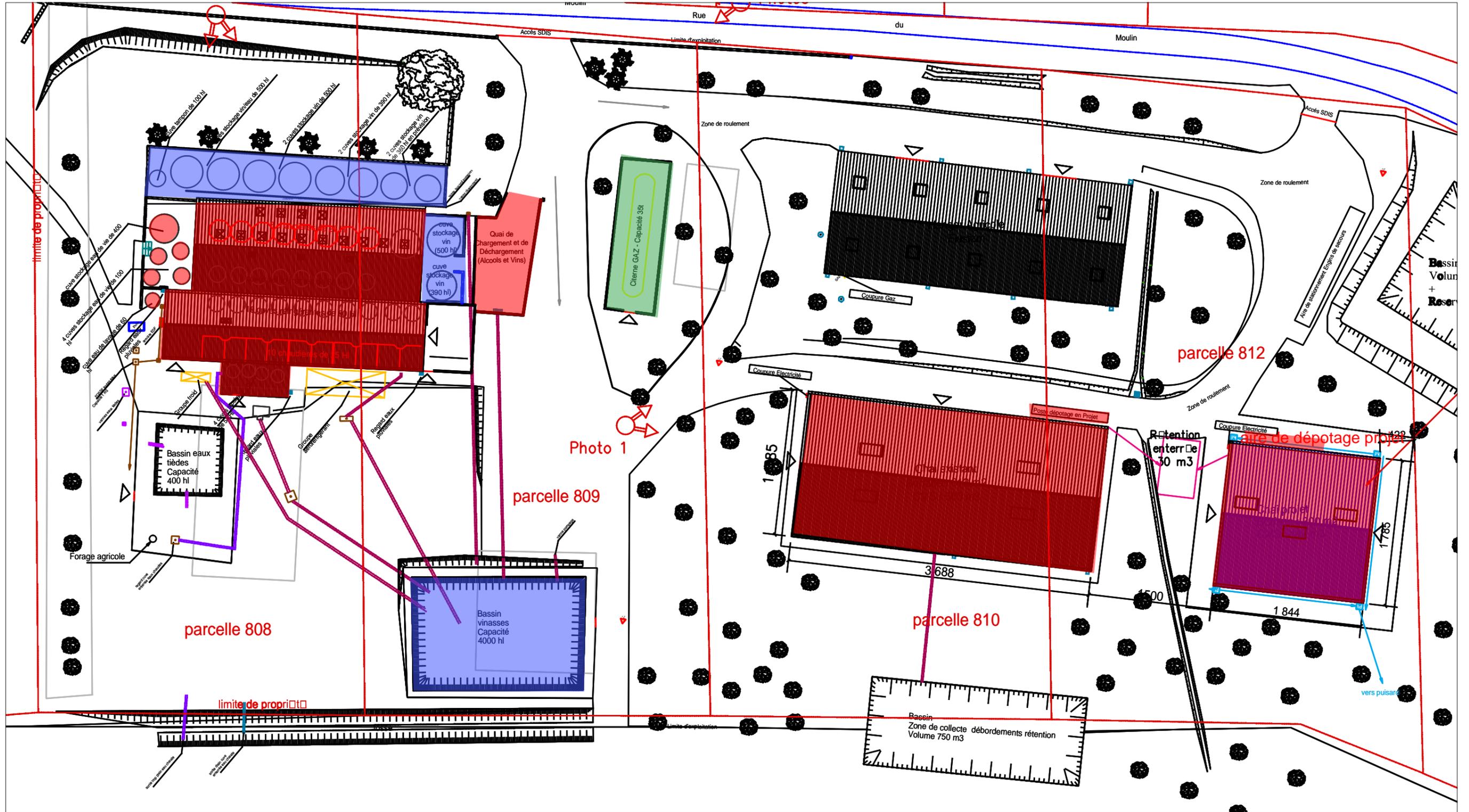
Thème	Sous-thème	Niveau d'enjeu	Impact potentiel	Niveau d'impact	Type d'impact				Mesures prévues	Niveau d'impact résiduel	Coût des mesures (HT)
					D	I	T	P			
Contexte urbanistique	PLU		Aucun						Sans objet		Sans objet
	Servitudes d'urbanisme		Aucun						Sans objet		Sans objet
	Occupation du sol		Aucun						Sans objet		Sans objet
Environnement humain	Population et voisinage		Augmentation du trafic local		x			x	Sans objet		Sans objet
	Patrimoine culturel, archéologique et architectural		Aucun						Sans objet		Sans objet
	Espaces de loisirs et biens matériels		Aucun						Sans objet		Sans objet
	Accès et trafic		Augmentation du trafic routier		x			X	Sans objet		Sans objet
	Tissu économique local		Création d'emploi			X		x	Sans objet		Sans objet

	Ambiance sonore, vibrations		Pollution sonore due à l'augmentation du trafic		x			X	Sans objet		Sans objet
	Qualité de l'air		Rejets atmosphériques liés aux foyers des alambics, au trafic routier, odeurs du bassin à vinasses		x			x	Consigne d'arrêt des moteurs des véhicules/engins lorsqu'ils ne sont pas en fonctionnement Assurer un entretien régulier des engins + assurer la conformité avec les exigences réglementaires		Devis en cours pour l'entretien des véhicules
Milieu physique	Gestion des eaux		Pollution si infiltration ou ruissellement vers la rivière La Guirlande		x			x	Stockage de l'alcool dans des chais équipés d'une rétention Aire de stockage extérieure et aire de dépotage étanches et sous rétention Mise en place d'une procédure d'urgence en cas de déversement accidentel		Sans objet
	Sol		Pollution due à des déversements d'hydrocarbures ou d'alcool		x			x	Entretien régulier des camions Réseaux et bassins étanches		Devis en cours pour les prescriptions constructives + Coût des kits antipollution
	Sous-sol Eaux souterraines Eaux superficielles		Pollution due à des déversements accidentels et lessivage de la pollution dans le cours d'eau La Guirlande		x			x			
Risques et installations sensibles	Risques naturels		Débordement de la nappe souterraine et pollution de celle-ci						Mise en place de rétentions interne au lieu de rétention déportée Règlementation en termes de résistance sismique respectée		Devis en cours pour les prescriptions constructives
	Risques technologiques et industriels		Potentiels effets cumulés		x			x	Sans objet		Sans objet

Milieu naturel	Contextes faunistique et floristique		Transfert de polluant vers zones Natura 2000 et ZNIEFF via l'écoulement des eaux superficielles (sols imperméables)		x		x	Cf mesures mises en place pour le sous-sol, les eaux souterraines et les eaux superficielles		-
Paysages	Visibilité du site		Visibilité du nouveau chai		x		x	Sans objet		Sans objet
	Archéologie		Aucun					Sans objet		Sans objet
Déchets			Pollution en cas de déversement ou fuite du bassin de récupération		x		x	Récupération dans un bassin correctement dimensionné et étanche. Valorisation des déchets produits		Devis en cours pour les filières envisagées, coût de reprise/élimination des déchets

Tableau 5 : Impacts et mesures en phase d'exploitation

Plan des potentiels de dangers de la Distillerie du Logis
Echelle 1/750



Dangers pollution - explosion - incendie
 Danger d'explosion
 Danger de pollution

4.3 VOLET SANITAIRE

Compte tenu notamment de l'absence de vecteur de transfert, l'exploitation du site n'engendre pas, en fonctionnement normal, de nuisances pouvant avoir des effets sur la santé de la population environnante.

4.4 SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET PERFORMANTIEL

L'arrêté préfectoral du 27/12/2010 stipule notamment que l'exploitant se doit de suivre la qualité des eaux pluviales rejetées, le niveau de bruit engendré par l'activité et les quantités de déchets.

4.4.1 SUIVI DU REJET DES EAUX PLUVIALES

Avant rejet dans le milieu naturel, les eaux pluviales doivent respecter des valeurs limites de rejets.

Afin de s'assurer du respect de ces valeurs limites, l'exploitant prélèvera au moins une fois par an un échantillon des eaux pluviales rejetées sur lequel il réalisera ou fera réaliser les analyses permettant de mesurer les concentrations des paramètres mentionnés faisant l'objet du suivi. Dans ce but, l'exploitant met en place une procédure d'autosurveillance des rejets.

4.4.2 SUIVI DU BRUIT

Un suivi des niveaux de bruit sera mis en place afin de vérifier la conformité du site à la réglementation. Les campagnes de mesures seront effectuées tous les trois ans.

Les valeurs à respecter seront :

- en limite de propriété :

Niveaux sonores en limite de propriété mesurés lors de l'état initial	Période allant de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés	Période allant de 22h à 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés
Inférieur ou égal à 70 dB(A) de jour et 60 dB(A) de nuit	70 dB(A)	60 dB(A)

Tableau 6 : Valeurs réglementaires en matière d'émissions sonores en limite de propriété

- dans les zones à émergence réglementée (ZER) :

Niveau de bruit ambiant existant dans les zones à émergence réglementée	Émergence admissible pour la période allant de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés	Émergence admissible pour la période allant de 22h à 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés
Supérieur à 35 dB(A) et inférieur ou égal à 45 dB(A)	6 dB(A)	4 dB(A)
Supérieur à 45 dB(A)	5 dB(A)	3 dB(A)

Tableau 7 : Valeurs réglementaires en matière d'émissions sonores dans les ZER

4.4.3 SUIVI DES DECHETS

L'exploitant est tenu de justifier la bonne élimination des déchets de son établissement sur demande de l'inspection des installations classées. En particulier, il tient à jour un registre d'élimination des déchets dangereux donnant les renseignements suivants :

- code du déchet selon nomenclature
- origine et dénomination du déchet
- quantité enlevée
- date d'enlèvement
- nom de la société de ramassage et numéro d'immatriculation du véhicule utilisé
- destination du déchet (éliminateur)
- nature de l'élimination effectuée

et émet un bordereau de suivi de ces déchets dès qu'ils sont remis à un ter. Il doit obtenir en retour un bordereau entièrement renseigné qui est conservé pendant trois ans.

4.5 EFFETS CUMULES AVEC D'AUTRES EFFETS CONNUS

Il n'existe pas de plans et programmes connus sur la commune de MERIGNAC.

Dans les communes voisines, seule celle de TRIAC-LAUTRAIT a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Le site de la Préfecture ne montre pas de IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux et Activités) réalisés sur la commune de MERIGNAC.

Le projet d'agrandissement de la DISTILLERIE DU LOGIS n'a pas d'effet cumulé avec d'autres installations.

5. ETUDE DE DANGERS

5.1 POTENTIELS DE DANGERS IDENTIFIES

Nous avons identifié dans cette partie les potentiels de dangers associés aux installations.

SYSTEME	POTENTIEL DE DANGER	ERC	PHENOMENE DANGEREUX
Chais	Cuves inox Chai 612 m ² Chai projet 300 m ²	Fuite ; nappe	Incendie Incendie, Explosion pour les stockages en cuves inox
			Pollution pour tous les stockages
Postes de dépotage	Citerne (CMS : 25 m ³)	Fuite	Incendie, explosion
			Pollution
Cuves inox extérieures	Vins 4 606 hl		Pollution
	Alcools 80 m ³	Ignition - Fuite ; nappe	Incendie – Explosion - Pollution
Distillerie	18 alambics de 25 hl de charge	Fuite	Incendie
		Ignition	Explosion
Bassin	Vinasses	Fuite	Pollution
Cuve propane	Cuve 32 t	Fuite	UVCE
		Montée en pression	BLEVE
Tous	Matériel électrique	Défaut, court-circuit, surface chaude	Ignition
	Transfert liquide / parois métalliques	Electricité statique	Ignition

CMS : Capacité Maximum de Stockage

Tableau 8 : Identification des potentiels de dangers du projet

5.2 SCENARII D'ACCIDENT IDENTIFIES

L'identification des scénarios accidentels issus de l'analyse des potentiels de dangers et de l'accidentologie a permis de mettre en évidence les évènements redoutés suivants :

Type	N°ER	Scénario
Incendie	A	Incendie dans la distillerie
Incendie	B	Incendie dans le chai 612 m ²
Incendie	C	Incendie dans le chai 300 m ²
Incendie	D	Incendie dans la rétention des cuves extérieures
Explosion	E	Explosion de bac atmosphérique
Explosion	F	Pressurisation de bac pris dans un incendie
Explosion	G	Explosion du plus grand compartiment d'un camion-citerne
Explosion	H	Explosion de vapeurs dans un chai
Epandage	I	Fuite, écoulement de faible ampleur,
Epandage	J	Fuite, écoulement de grande ampleur
Epandage	K	Déversement, écoulement enflammé au poste de dépotage

Tableau 9 : Evènements redoutés après identification des scénarios accidentels

Parmi ceux-ci, certains ne seront pas retenus comme scénario d'accident majeur tel que défini précédemment.

Les scénarios suivants sont écartés :

- **le scénario H** d'explosion de vapeurs dans un chai car jamais rencontré dans l'accidentologie pour des chais et distilleries (hors alambic).
- **les scénarii I, J, K** car ils ne sont pas susceptibles de porter des atteintes sérieuses aux cibles à l'extérieur de l'établissement si les fuites ou écoulements sont canalisés, l'important dans ce scénario étant d'assurer la bonne reprise des effluents et de l'existence d'une procédure d'intervention limitant le phénomène dangereux (permettant de se prémunir d'une propagation à une autre installation notamment).

Le rejet d'eaux d'extinction est considéré comme un effet consécutif à un incendie et non comme un évènement redouté.

Les autres scénarios font quant à eux l'objet d'une quantification dans cette partie de l'étude de dangers, afin de vérifier l'absence d'impact potentiel sur des cibles à l'extérieur du site.

Ceux qui engendrent une atteinte à l'extérieur du site feront l'objet d'une étude détaillée afin de vérifier l'existence de barrières de sécurité appropriées.

5.3 SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES DES ÉVÉNEMENTS REDOUTÉS

Le tableau suivant récapitule les distances d'effets obtenues pour chacun des phénomènes retenus générant des flux thermiques.

Phénomène	Cinétique	Type d'effets	Zone d'effets	Distances d'effets sur l'homme (en m)			Effets sur structures 8 kW/m	Prob. finale	Gravité finale	Classe MMR
				Z0 8 kW/m ²	Z1 5 kW/m ²	Z2 3 kW/m ²				
A – incendie de la distillerie	Rapide	Thermiques	Sud	16	21	27	16	4	Modérée	Acceptable
			Est-Ouest	14	18	23	10			
			Nord	Na	Na	15	11			
B – incendie du chai de 612 m ²	Rapide	Thermiques	Longueur	9	16	24	13	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
			Largeur	Na	11	16	11			
C – incendie du chai de 300 m ²	Rapide	Thermiques	Longueur	Na	11	15	10	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
			Largeur	Na	11	15	10			
D – incendie dans la rétention des cuves d'alcools	Rapide	Thermiques	Longueur	Np	15	15	Np	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
			Largeur	Np	10	15	Np			
F* – Pressurisation de cuve	Lente et différée	Thermiques	10 hl	Na	Na	Na	Na	5	Modérée	Acceptable
			102 hl	9	7	Na	9			
			107,85 hl	9	8	Na	9			
			106 hl	9	8	Na	9			
			398 hl	15	14	12	15			
			105 hl	9	8	Na	9			
450 hl	22	19	18	22						

Tableau 10 : Distances d'effets des phénomènes d'incendie

* l'entreprise dimensionnera les sections d'événements des cuves afin de prévenir tout risque de pressurisation des cuves d'alcools.

Le tableau suivant récapitule les distances d'effets obtenues pour chacun des phénomènes retenus générant des effets de surpression.

Scénario	Lieu	N° cuve	Cinétique	Type d'effets	Distances d'effets				Prob.	Gravité	Classe MMR
					SER 20 mbar	SEI 50 mbar	SEL 140 mbar	SELS 200 mbar			
E – Explosion de bac atmosphérique	Distillerie	10 hl	Rapide	surpression	15	10	5	5	4	Modérée	Acceptable
	Cuverie extérieure	102 hl	Rapide	surpression	30	15	10	5	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
		107 hl	Rapide	surpression	30	15	10	5	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
		106 hl	Rapide	surpression	30	15	10	5	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
		398 hl	Rapide	Surpression	45	25	10	10	4	Modérée	Acceptable
		105 hl	rapide	surpression	30	15	10	5	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
	Chai 300 m ²	450 hl	rapide	surpression	55	30	15	10	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé
G – Explosion de citerne routière	Postes dépotage	300 hl	rapide	surpression	45	25	10	10	4	Pas d'effets à l'extérieur	Non classé

Tableau 11 : Distances d'effets des phénomènes d'explosion de cuves d'alcools

5.4 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE RISQUE

Les indices de probabilité d'occurrence des accidents potentiels et les indices de gravité des conséquences sont reportés dans la grille d'acceptabilité présentée précédemment.

Gravité des conséquences	Probabilité (sens croissant de E vers A)				
	Possible mais extrêmement improbable	Très improbable	Improbable	Probable	Courant
Désastreux	MMR rang 2	NON rang 1	NON rang 2	NON rang 3	NON rang 4
Catastrophique	MMR rang 1	MMR rang 2	NON rang 1	NON rang 2	NON rang 3
Important	MMR rang 1	MMR rang 1	MMR rang 2	NON rang 1	NON rang 2
Sérieux			MMR rang 1	MMR rang 2	NON rang 1
Modéré	F	A, B, C, D, E, G			MMR rang 1

Tableau 12 : Grille d'acceptabilité avec prise en compte des barrières

Les seuils d'effets létaux restent confinés dans l'enceinte de l'établissement.

Les seuils d'effets irréversibles sortent très légèrement à l'extérieur du site en cas d'incendie dans la distillerie et en cas d'explosion de la cuve extérieure de 398 hl.

5.5 SYNTHÈSE DES MOYENS D'INTERVENTION ET DES MESURES COMPENSATOIRES

Phénomène d'incendie au poste de dépotage

En cas d'incendie, au niveau d'un poste de dépotage, la récupération du liquide déversé s'effectuera dans la rétention du poste afin de prévenir la propagation du feu à un stockage d'alcools. L'entreprise délimitera les aires de dépotage, veillera à la collecte de tout écoulement dans la rétention et à l'étanchéité / résistance de cette dernière.

A noter qu'il est impératif de s'assurer que tout écoulement d'alcools enflammé au poste de dépotage ne se dirige pas vers la cuve de gaz à proximité.

Phénomène d'incendie

Au vu des résultats des calculs de flux thermiques générés en cas d'incendie sur les stockages, il n'y a pas d'effets dominos à attendre entre les chais de stockage d'alcools.

En cas d'incendie sur le bâtiment principal de distillation ou la cuverie alcools extérieure, un effet domino est à prévoir entre ces 2 structures ainsi que sur les cuves à vins attenantes.

L'entreprise prévoit pour les chais d'alcools :

- la mise en rétention interne et le raccordement de tout débordement vers la fosse creusée à l'Ouest du chai de 612 m²,
- la mise en place d'une détection incendie.

Pour le stockage de gaz, l'entreprise a prévu la construction d'un mur de la hauteur de la citerne de gaz pour la protéger en cas d'incendie du chai de 612 m².

L'entreprise a mis en place un bassin de 750 m³ au sud-est du site qui fera l'objet d'une validation avec le SDIS. L'entreprise prévoit 4 emplacements de camions pour les secours.

En cas d'incendie, l'entreprise fera appel au SDIS 16. Les pompiers de JARNAC et ROUILLAC sont les plus proches pour intervenir. Ils pourront recevoir des renforts des pompiers de COGNAC, SEGONZAC, CHATEAUNEUF.

Phénomène d'explosion de bac atmosphérique

Une explosion de cuve est susceptible d'affecter les cuves voisines et d'engendrer un départ d'incendie.

Des effets à l'extérieur du site (parcelles de M. SABOURAUD) sont théoriquement possibles au seuil des effets irréversibles en cas d'explosion de la cuve de 398 hl.

Conformément à la circulaire du 10 mai 2010 relative à l'évaluation des risques et des distances d'effets autour des dépôts de liquides inflammables et des dépôts de gaz liquéfiés, le phénomène de pressurisation peut être écarté si les événements des cuves sont convenablement dimensionnés. En conséquence, **l'entreprise s'assurera que les cuves d'alcools disposent d'une surface d'évent suffisante pour rendre ce phénomène physiquement impossible (événements de secours ou trappes de trou d'homme sans possibilité d'être fermées).**

Scénario de pollution des eaux et des sols

Les rétentions destinées à contenir les écoulements permettront à l'entreprise de prévenir tout risque de pollution des eaux et des sols. Elle délimitera les aires de dépotage et les mettra en rétention.

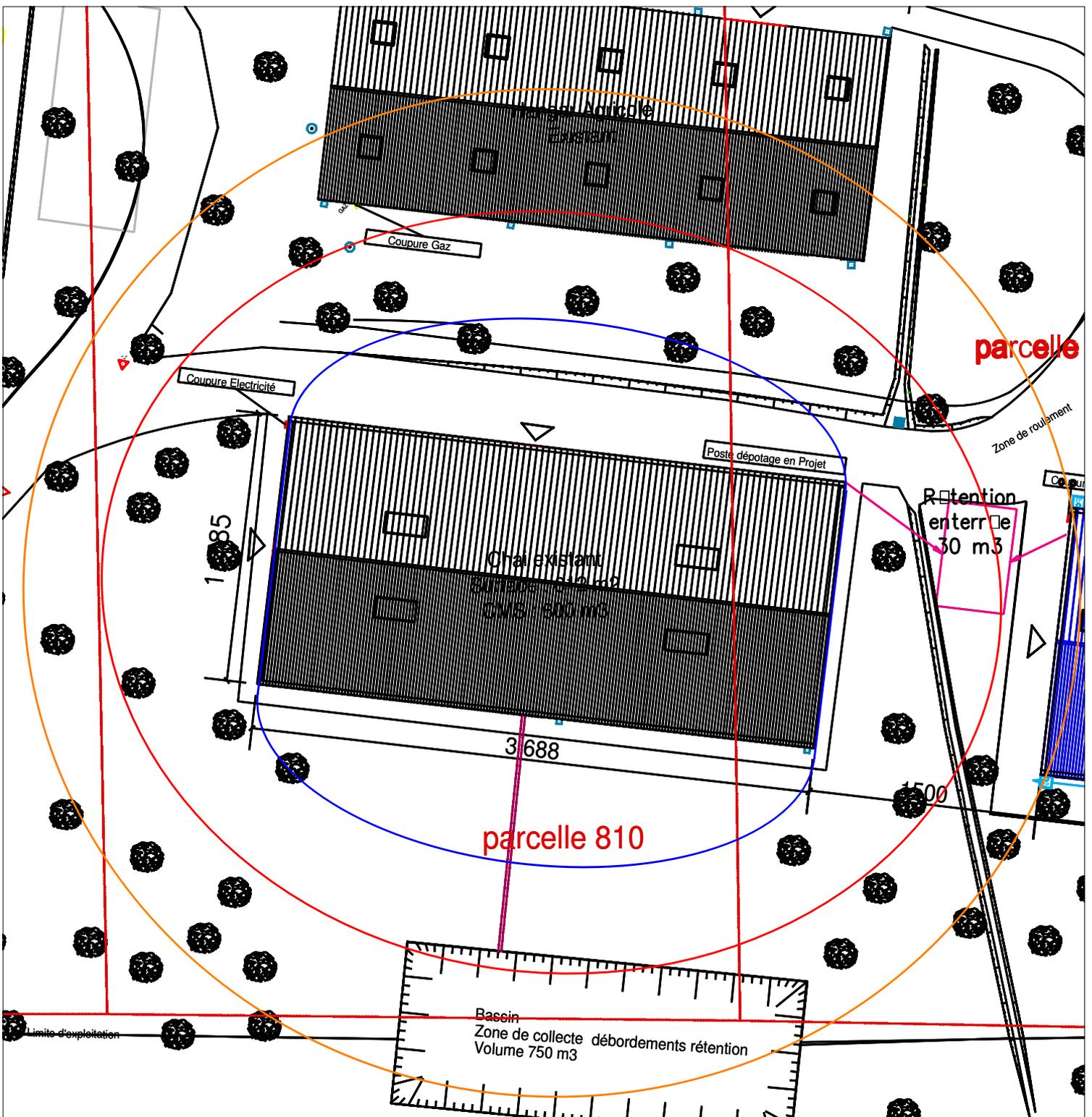
L'entreprise s'équipera du matériel d'intervention d'urgence (absorbant, moyen de pompage,) permettant de lutter contre tout déversement accidentel.

Scénario d'incendie du chai existant avec mur coupe-feu - Périmètres d'effets thermiques sur l'homme
Echelle 1/500

Seuil des effets irréversibles (3 kW/m²)

Seuil des effets létaux (5 kW/m²)

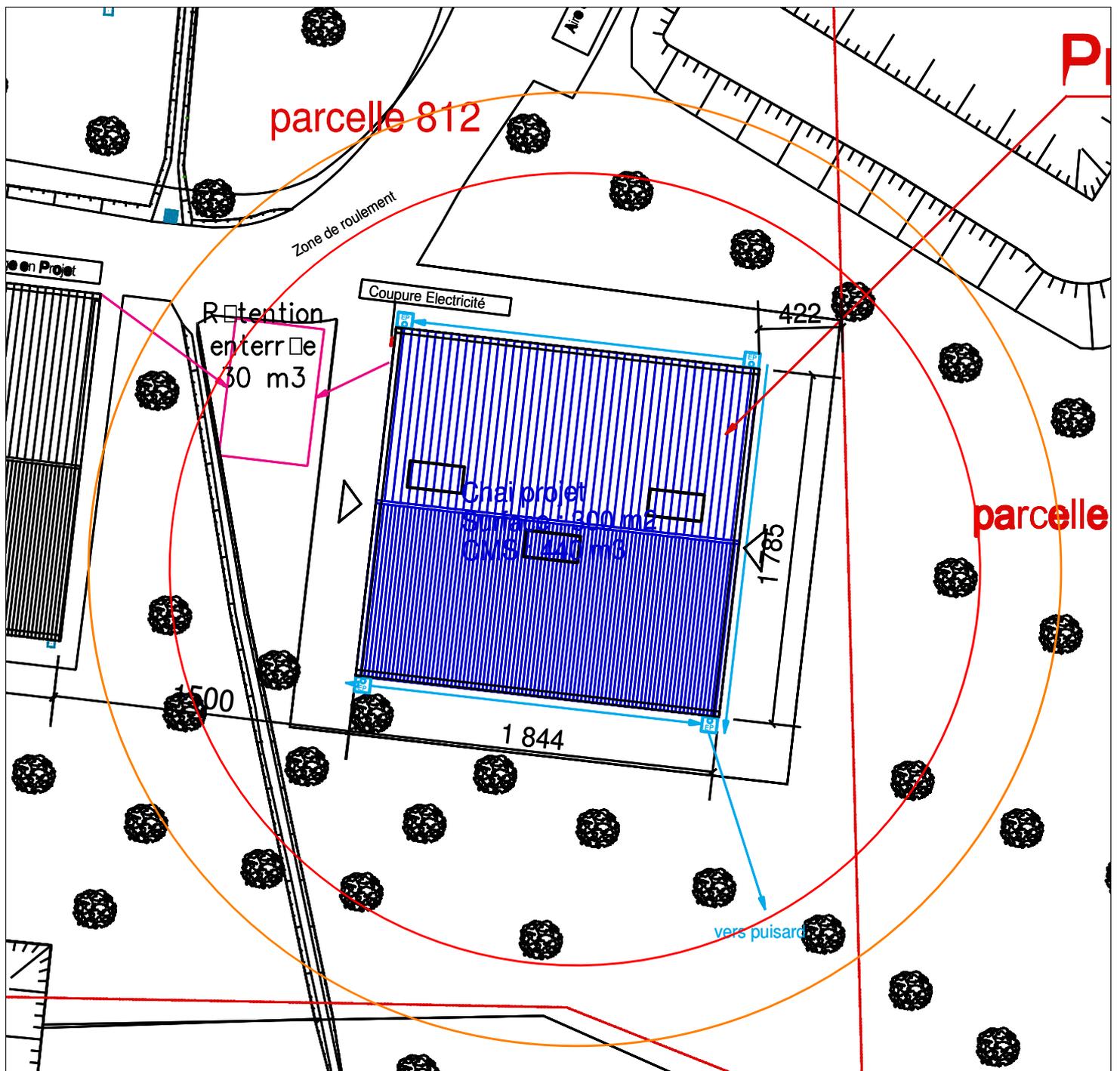
Seuil des effets létaux significatifs (8 kW/m²)



Scénario d'incendie du chai projet avec mur coupe-feu - Périmètres d'effets thermiques sur l'homme
Echelle 1/500

Seuil des effets irréversibles (3 kW/m²)

Seuil des effets létaux (5 kW/m²)

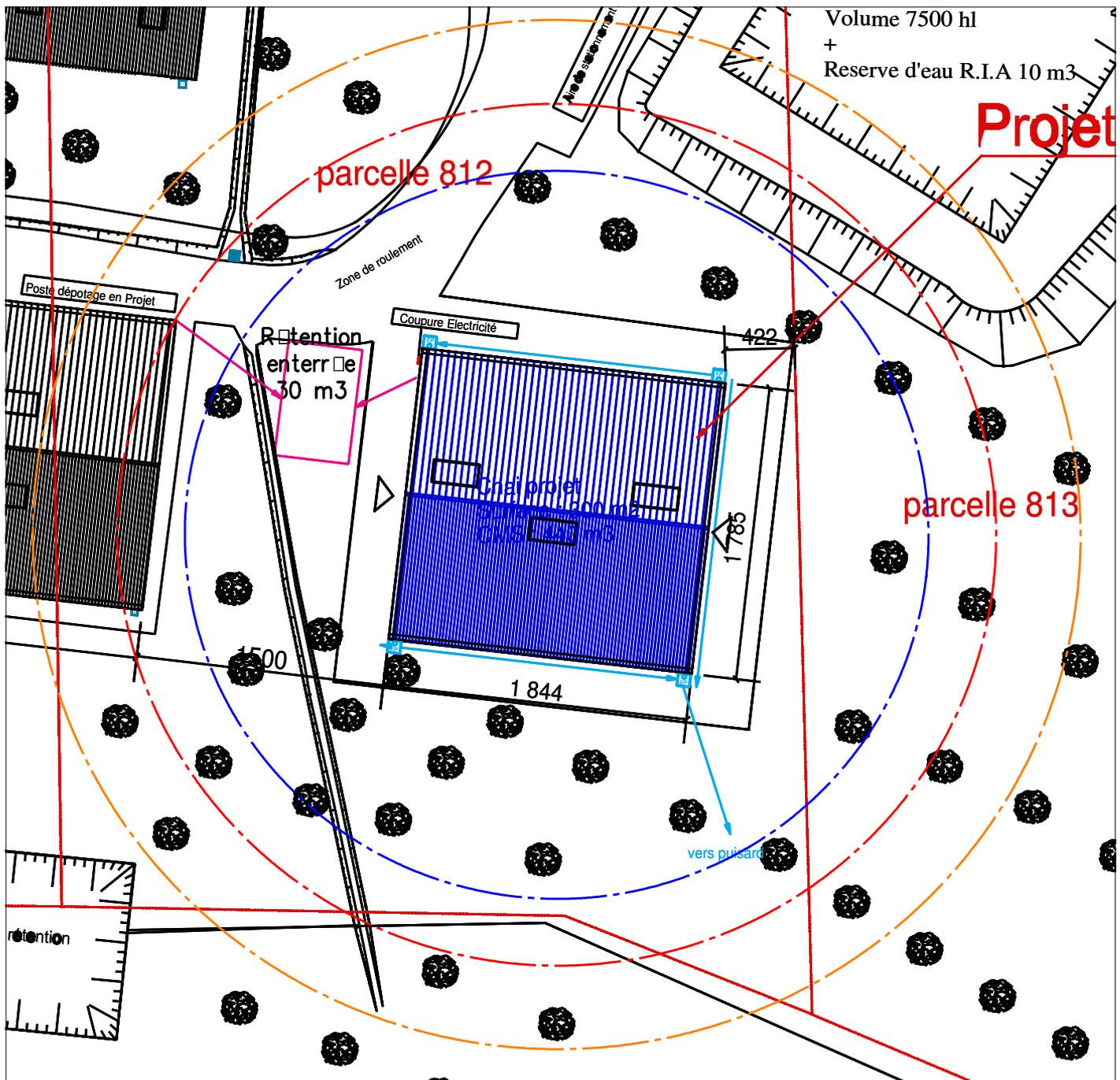


Scénario d'incendie du chai projet sans mur coupe-feu - Périmètres d'effets thermiques sur l'homme
Echelle 1/500

Seuil des effets irréversibles (3 kW/m²)

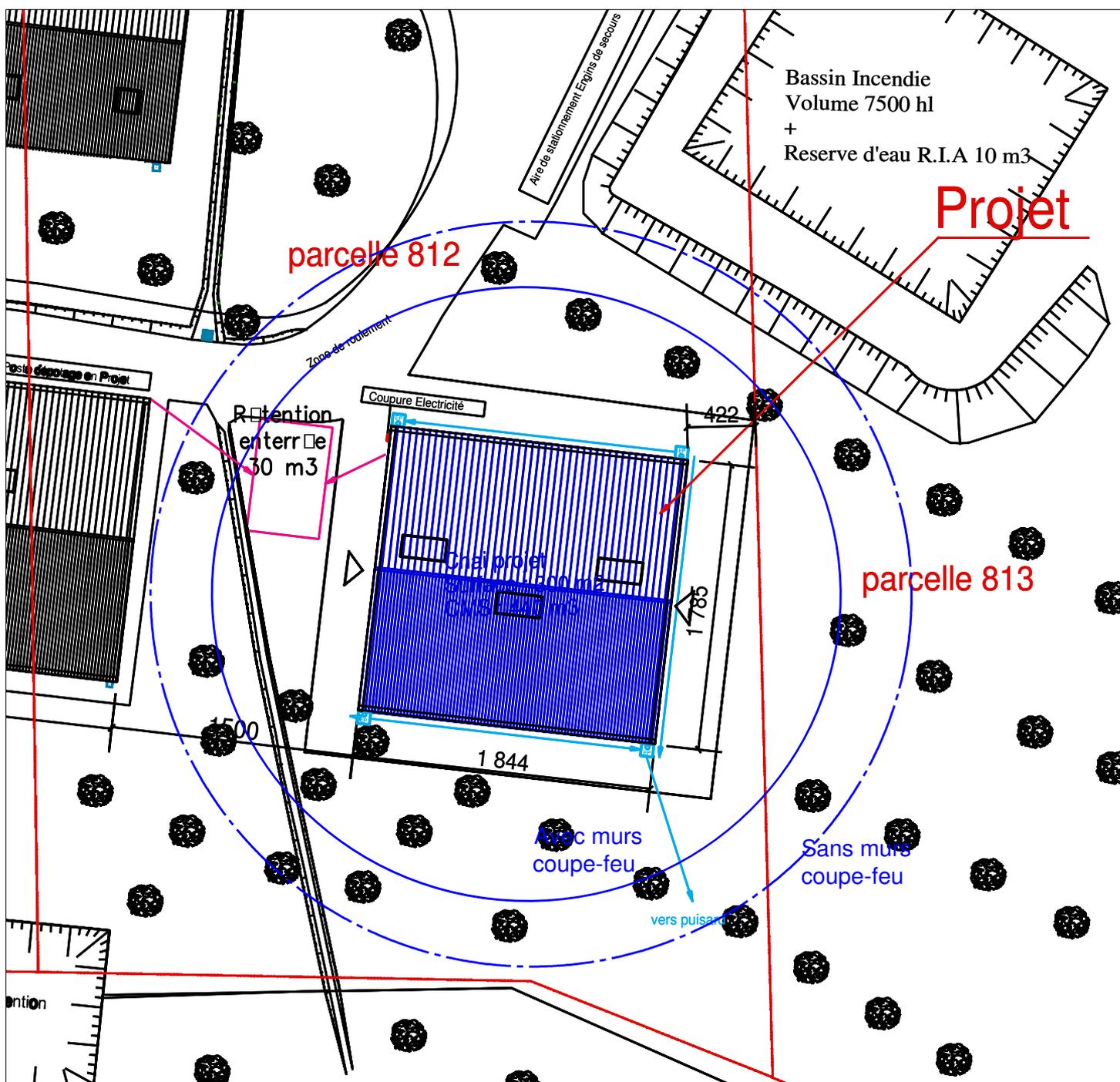
Seuil des effets létaux (5 kW/m²)

Seuil des effets létaux significatifs (8 kW/m²)

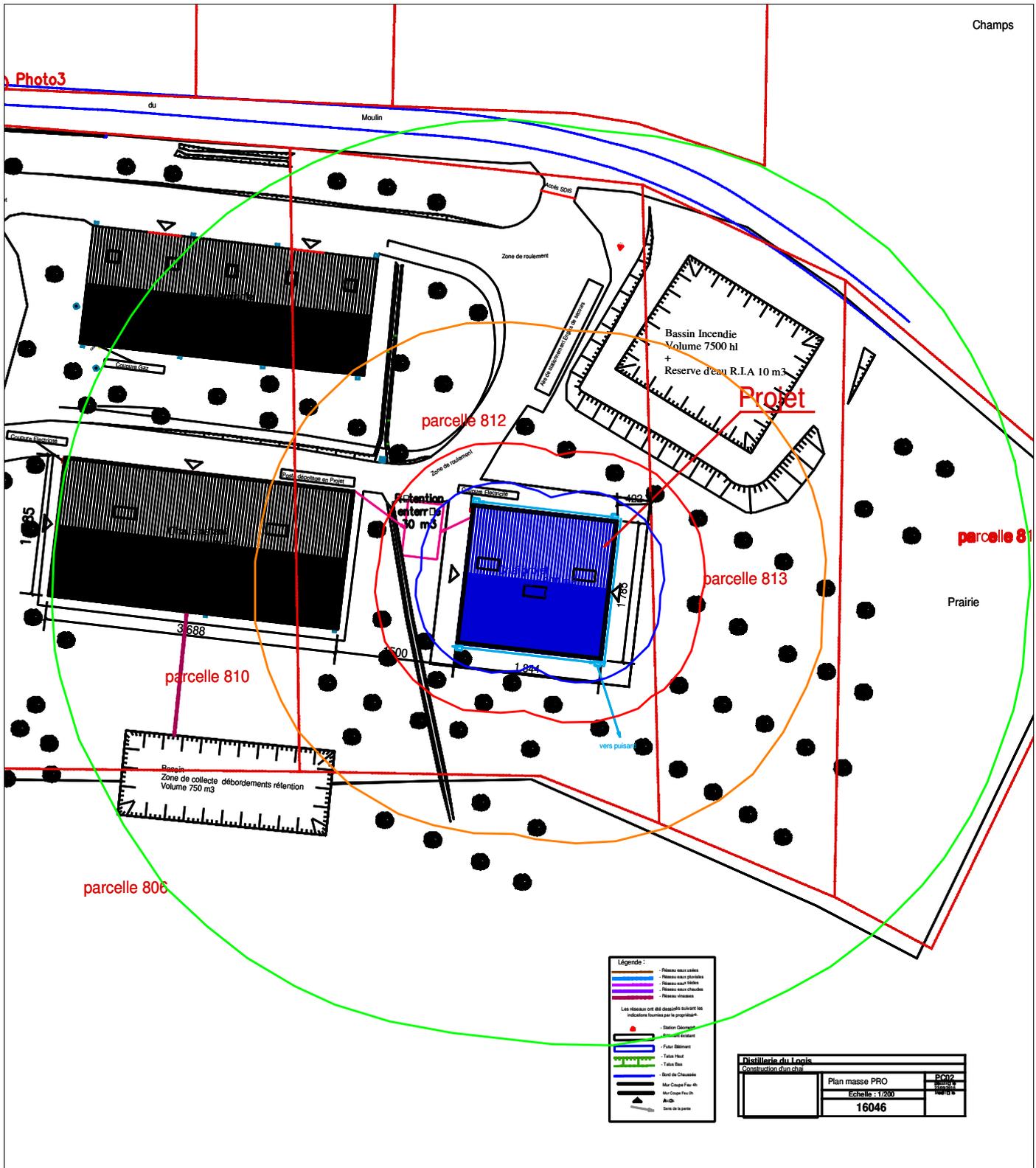


Scénario d'incendie du chai projet avec et sans murs coupe-feu
Périmètres d'effets domino
Echelle 1/500

Seuil des effets létaux significatifs (8 kW/m²)



Phénomènes d'explosion de bacs atmosphériques - Courbe enveloppe des effets de surpression
 Echelle 1/1000
 Chai projet



- Seuil des effets irréversibles (20 mbar)
- Seuil des dangers significatives pour la vie humaine (50 mbar)
- Seuil des effets létaux (140 mbar)
- Seuil des effets létaux significatifs 200 mbar)

Légende :

- Niveau eau courante
- Niveau eau pluviale
- Niveau eau 100ans
- Niveau eau 500ans
- Niveau vitesses

Les niveaux ont été dessinés suivant les indications fournies par le propriétaire.

- Station Géologique
- Bâtiment existant
- Futur Bâtiment
- Talus Haut
- Talus Bas
- Bord de Chaussée
- Mar Casse Feu 40
- Mar Casse Feu 20
- Ar-Dr
- Sans de la porte

Dietillier du Loire	
Construction d'un chai	
Plan masse PRO	PRO2
Echelle : 1/2000	16046

5.6 ECHEANCIER ET COUTS DES INVESTISSEMENTS DE SECURITE

Le tableau suivant propose un échéancier des investissements relatifs à la sécurité projetés dans le cadre du projet de réaménagement du site.

Source		Améliorations projetées	Echéance proposée en 2015	Situations actuelle et projetée
Inspection du 21/04/2015	Ecart 1	Construction d'une réserve d'eau de 750 m ³ et aménagement de la voie engin	A partir de novembre dès que le temps le permet	Réalisé en février 2016
		Déplacement de la réserve climatique dans le chai de la Sté Viticole des Fins Bois.	La climatique a été réduite à 200 hl – déplacement prévu novembre - décembre 2015	Transfert direct dans le nouveau chai de 300 m ² Octobre 2018
		Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation pour le site de la Distillerie du Logis	Démarrage sept – dépôt décembre	Il s'agit du présent dossier
	Remarque 2	Rédaction et affichage des consignes de sécurité.	Octobre 2015	Fait
	Remarque 3	Déverrouillage des trappes de trous d'homme des cuves inox	Fait	Fait
	Ecart 4	Mise à jour de l'ARF et de l'étude technique (y compris nouveau chai)	Décembre 2015	Fait Travaux avant fin 2016
	Remarque 5	Contrôle d'étanchéité et transmission de l'agrément du vérificateur Mise en circuit fermé	Fait – en attente prochain rapport en octobre	Fait
	Remarque 6	Déclaration du forage Inspection du forage	Echanges en cours avec la DDT –	Déclaration réalisée Inspection à faire
	Ecart 7	Mur coupe-feu entre le stockage extérieur et la distillerie	Mur existant.	Septembre 2011
		Porte EI30 local distillateur	Octobre 2015	Fait
		Seuil de porte de l'issue principale à faire en béton	Octobre 2015	Fait
	Ecart 8	Construction d'une réserve d'eau de 750 m ³ et aménagement de l'aire de pompage + accès sur 2 faces du chai.	Novembre 2015	Fait
		Voyant lumineux	Octobre 2015	Fait
		Etanchéité des portes et suppression de la mousse polyuréthane	Octobre 2015	
		Installation d'un escalier fixe	Octobre 2015	Fait
Formation du personnel au maniement des moyens de secours.		Octobre 2015	Novembre 2015	
Calculs flux thermiques	Construction d'un mur de protection pour la citerne de gaz	Octobre 2015	Septembre 2016	
Eléments complémentaires	Protection des poteaux pour stabilité 30 min	Mars 2016	A valider avec le SDIS	

Source	Améliorations projetées	Echéance proposée en 2015	Situations actuelle et projetée
Recollement nouveau chai à autorisation	Collecte des débordements vers zone creusée ou talutée	Mars 2016	Septembre 2016
	Aménagement d'une aire de dépotage en rétention	Juin 2016	En même temps que le nouveau chai
	Zonage ATEX	Décembre 2015	En cours
	Vérification de l'Equipotentialité des masses métalliques et mises à la terre	Novembre 2015	dans prochain contrôle APAVE
	Affichage des interdictions de feux	Octobre 2015	Fait
	Détection incendie + moyens d'appel	Juin 2016	En même temps que le nouveau chai
	Augmentation du Désenfumage du chai existant		Octobre 2016
	Augmentation de la capacité de rétention de la cuverie extérieure		Septembre 2016

Tableau 13 : Echancier des investissements sécurité

Une estimation des coûts associés à la construction du nouveau chai, à l'aménagement VRD, réserve d'eau et autres mises en conformité avoisine 300 000 €.